



— Afrique de l'Est

Stratégie Régionale
2020-2024

#MondeEnCommun





STRATÉGIE RÉGIONALE AFRIQUE DE L'EST

**Favoriser une prospérité
inclusive et soutenable
dans la région la plus
peuplée d'Afrique**

Entre 2017 et 2019, l'AFD a réorganisé son réseau autour de dix-sept Directions Régionales, dans une double logique de déconcentration de la décision et de mutualisation de compétences. Installée à Nairobi, la Direction Régionale Afrique de l'Est couvre onze pays : le Burundi, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et la Tanzanie.

La mission de la Direction Régionale est de mettre en œuvre la stratégie du Groupe en Afrique de l'Est, avec les équipes de l'AFD, de Proparco (filiale dédiée au secteur privé) et d'Expertise France pour la coopération technique.



La stratégie régionale, élaborée sur la base de larges concertations, a fait l'objet d'échanges avec les administrations de tutelle de l'AFD et les représentations de la France dans les pays concernés. Elle décline les priorités de la politique de développement française définies par le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) et reprises par le groupe AFD dans son Plan d'Orientation Stratégique 2018-2022, pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable et de l'Accord de Paris.

Elle répond également aux attentes du Président de la République française, exprimées dans son discours de Ouagadougou en 2017, pour une Aide Publique au Développement plus efficace, plus partenariale, plus au contact du terrain, avec une culture de l'évaluation plus forte.

Cette stratégie, vecteur de **diversification et de croissance de l'activité du groupe AFD** dans la région, est complémentaire des stratégies pays de la zone.

SOMMAIRE

1. PANORAMA DE L'AFRIQUE DE L'EST	5
1.1 Enjeux de développement : Une zone d'opportunités économiques, à fortes vulnérabilités politiques et climatiques	6
1.2 Présence française et positionnement de l'AFD dans la région	7
2. PRIORITÉS STRATÉGIQUES	8
2.1 Priorité 1 : Promouvoir un développement équilibré et durable des territoires	9
2.2 Priorité 2 : Accompagner la diversification et l'intégration des économies	11
2.3 Priorité 3 : Renforcer la cohésion sociale, protéger les populations et soutenir la jeunesse	13
2.4 Enjeux transversaux et accélérateurs	15
3. PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION	16
4. ANNEXES	18
Annexe 1 : Enjeux régionaux	19
Annexe 2 : Activité du Groupe en Afrique de l'Est entre 2015 et 2019	21
Annexe 3 : Cadre logique de la Stratégie Afrique de l'Est	23
Annexe 4 : Principaux indicateurs Pays	24
Annexe 5 : Indicateurs comparés des régions d'Afrique	25
LISTE DES SIGLES	27

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing through it.

1.

**PANORAMA
DE L'AFRIQUE DE L'EST**

1.1. ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT : UNE ZONE D'OPPORTUNITÉS ÉCONOMIQUES, À FORTES VULNÉRABILITÉS POLITIQUES ET CLIMATIQUES

La région Afrique de l'Est offre **deux visages**. Elle comprend un premier ensemble, relativement stable au plan politique et à trajectoire de croissance soutenue, terre d'opportunités et d'innovation, regroupant l'axe Éthiopie-Djibouti ainsi que quatre pays de l'*East African Community*¹ (EAC) : le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et le Rwanda. Le second ensemble regroupe des pays caractérisés par des fragilités, notamment politiques et sécuritaires. Six pays, représentant un quart de la population régionale, sont ainsi considérés comme des « États Fragiles » par la Banque Mondiale (Burundi, Djibouti, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Érythrée). Les violences intercommunautaires et les conflits prolongés ont provoqué ces dernières années le déplacement de 15 millions de personnes dont 5 millions de réfugiés, principalement accueillis par le Kenya, l'Éthiopie et l'Ouganda. La région est par ailleurs **frontalière du Sahel et de la RDC avec lesquels elle partage des enjeux de stabilité**.

Peuplée de plus de 351 millions d'habitants en 2017, l'Afrique de l'Est représente **le principal foyer de population d'Afrique**. Avec un PIB de 315 milliards de dollars – soit 15 % du PIB africain total – le poids économique de l'Afrique de l'Est dans le continent est cependant deux fois plus faible que son poids démographique. En effet, malgré une dynamique positive, **la région doit faire face à des enjeux de taille** (cf. Annexe 1) : endettement croissant, inégalités territoriales et inégalités de genre, insécurité alimentaire et malnutrition, pressions sur les ressources exacerbées par le **changement climatique**, conflictualités, dégradations partielles du contexte sécuritaire, corruption. La région connaît également une forte croissance démographique, avec un taux de fertilité de 4,5 enfants par femme et un

âge médian inférieur à 19 ans, laissant entrevoir un doublement de la population d'ici 2050. Cette pression démographique exacerbe les tensions dues aux inégalités, aux difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes, à l'urbanisation massive² et au manque de services de base.

La région peut cependant capitaliser sur ses atouts et connaît notamment **la croissance économique la plus forte de l'Afrique au cours des vingt dernières années** avec une moyenne supérieure à 5,0 % par an. La richesse de la région réside notamment dans son capital naturel : foyers de biodiversité³, qualité des terres arables, nombreux bassins d'eau, minerais (pétrole et or), fort potentiel en énergies renouvelables (hydrologiques, géothermiques, solaires). Bien que la région, épicerie d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, reste caractérisée par une agriculture de subsistance vulnérable aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles (invasion de criquets depuis 2019 dans plusieurs pays), elle est dotée d'un capital naturel suffisant pour devenir un acteur important dans le système agricole et alimentaire mondial⁴. Comptant pour la moitié du PIB, le secteur tertiaire est en expansion grâce à l'essor des technologies de l'information et des télécommunications, de la finance et du tourisme. Conséquence du dynamisme des entreprises kenyanes, la région est d'ailleurs pionnière dans l'innovation numérique⁵. Les opportunités d'investissements privés y sont importantes, portées par la demande croissante d'une classe moyenne émergente et un large marché. L'EAC est notamment la zone d'Afrique la plus intégrée économiquement⁶. Ainsi, l'Afrique de l'Est a bénéficié en 2018 de la plus grande part des investissements directs étrangers (IDE) en Afrique après l'Afrique du Nord, soit 22 % des IDE vers l'Afrique.

¹ Les pays de l'East African Community sont la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et le Soudan du Sud.

² Si la région connaît le taux d'urbanisation le plus faible du continent, le rythme d'urbanisation y est aussi le plus rapide.

³ La région couvre trois foyers de biodiversité à l'échelle de la planète : Corne de l'Afrique, Montagnes d'Afrique Orientale et d'Arabie, Forêts côtières d'Afrique de l'Est.

⁴ Selon la Banque Africaine de Développement.

⁵ Le Kenya est le 3^e pays africain en termes de Tech Hubs et 1^{er} pays africain en termes de capacité d'innovation selon le World Economic Forum (2015).

⁶ Selon l'Africa Regional Integration Index Report, 2016.

1.2. PRÉSENCE FRANÇAISE ET POSITIONNEMENT DE L'AFD DANS LA RÉGION

1.2.1 Une présence française multiforme et dynamique

La présence de la France en Afrique de l'Est est notable, notamment à travers son réseau diplomatique, son dispositif militaire⁷ ou encore le nombre d'entreprises françaises actives dans la zone. Bien que faibles en termes de parts de marché (autour de 1,3 %), les relations commerciales de la France avec la région sont en constante augmentation. Le volume des IDE français reste significatif – par exemple au Kenya, où la France est le 3^e investisseur étranger. En capitalisant sur la valeur ajoutée de l'offre française – notamment dans les secteurs des transports, de l'eau, de l'énergie, de l'agriculture, du tourisme et de la santé, le groupe AFD participera à la promotion des intérêts économiques français en Afrique de l'Est.

Sur le plan de l'Aide Publique au Développement, **la France est le 8^e bailleur bilatéral de la région**⁸. Trois pays font partie de la liste des pays prioritaires établie par le CICID (Burundi, Djibouti, Éthiopie) et bénéficient en priorité de l'allocation de l'effort financier de l'État français (subvention et bonification). Par ailleurs, soucieuse des enjeux de stabilité régionale et de croissance, la France soutient résolument les transitions politiques et économiques en cours au Soudan et en Éthiopie. Elle accorde en outre une attention particulière aux facteurs de résilience dans les États Fragiles de la zone. Enfin, le cadre renouvelé des relations entre la France et le Rwanda se traduit par une contribution active à la stratégie de développement de ce pays.

1.2.2 Bilan des activités du groupe AFD dans la région

L'activité importante du groupe AFD en Afrique de l'Est illustre la densité des relations que le Groupe souhaite avoir avec l'ensemble de l'Afrique, à l'image de la diplomatie française.

Ainsi, entre 2015 et 2019, le Groupe a autorisé près de 3,1 Mds de financements, dont 1,8 Mds de prêts souverains et 0,8 Mds de prêts non souverains (cf. Annexe 2). Les principaux secteurs d'intervention sont les infrastructures (énergie, développement urbain, eau et assainissement), le secteur productif et l'agriculture. Quatre pays concentrent plus de 95 % des financements en volume : Kenya (35 %), Ouganda (29 %), Tanzanie (19 %) et Éthiopie (14 %). Les **concours de Proparco** en faveur du secteur privé se sont élevées à près de 412 M€ sur la période. Par ailleurs, les **activités d'Expertise France** en Afrique de l'Est se concentrent sur les secteurs de la gouvernance, de la santé (lutte contre les faux médicaments, Initiative 5 %⁹) et du développement durable (appui à la convention des maires en Afrique subsaharienne ; *Post 2020 Biodiversity Framework*). Elles sont principalement mises en œuvre sur des périmètres multi-pays, avec néanmoins une concentration d'activités sur Djibouti et l'Éthiopie en lien avec le renforcement du positionnement de l'AFD auprès de l'Union Africaine. Elles bénéficient majoritairement de fonds AFD et de financements de l'Union Européenne.

⁷ Les forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj) constituent le contingent français numériquement le plus important hors de France, constitué de 1450 militaires en 2018.

⁸ Source CAD OCDE. La France se situe derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon, la Suède, le Canada et la Norvège. L'Afrique de l'Est est la région africaine recevant le plus d'APD : en 2017, par exemple, la région a reçu 12,7 milliards d'euros d'APD selon la classification de l'OCDE.

⁹ Facilité qui vise à apporter une assistance technique aux pays récipiendaires du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, afin d'améliorer l'efficacité et l'impact sanitaire des programmes financés.

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are centered around the text, with some passing behind and others in front of it.

2.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

La stratégie AFD en Afrique de l'Est se veut vecteur de **diversification de l'activité de l'AFD** dans la région, et a pour finalité de **favoriser une prospérité inclusive et soutenable dans la région la plus peuplée d'Afrique**. Elle est orientée autour des **trois priorités suivantes** :

- Promouvoir un développement équilibré et durable des territoires.
- Accompagner la diversification et l'intégration des économies.
- Renforcer la cohésion sociale, protéger les populations et soutenir la jeunesse.

2.1. PRIORITÉ 1 : PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET DURABLE DES TERRITOIRES

La transition territoriale et écologique doit permettre d'améliorer les conditions de vie de chacun, de passer d'une croissance urbaine extensive à une occupation de l'espace plus dense, d'une expansion des surfaces cultivées à une intensification écologique, d'une consommation excessive des eaux à des usages optimisés et concertés. La promotion de territoires attractifs, capitalisant dans la durée sur leurs richesses naturelles, et **résilients au changement climatique** sera une priorité du Groupe, qui veillera à s'assurer d'une approche inclusive, notamment en matière de genre, et veillera à ce que chaque activité ne soit **pas faite aux dépens de la planète**. Cette priorité se traduira par :

2.1.1 L'accès aux services essentiels : énergie verte, eau, assainissement, transport, accès numérique

Dans la région, l'AFD est un acteur de référence dans les secteurs de l'eau et de l'énergie. Cette légitimité constitue un atout sur lequel capitaliser. Si jusqu'à présent les financements ont principalement visé l'augmentation des capacités de production, le Groupe souhaite désormais développer davantage ses interventions en faveur de l'**accès pour toutes et tous** à ces services essentiels, pour lesquels les taux sont faibles à l'échelle de la région (38 % d'accès à l'électricité et 47 % pour l'eau potable), avec une attention particulière sur les besoins des femmes et des jeunes. L'électrification constitue un levier de création de valeur, prérequis indispensable au développement du secteur manufacturier et facteur de résilience pour les territoires. Le Groupe poursuivra ses interventions de soutien aux producteurs indépendants d'électricité renouvelable dans la région. Il saisira aussi les opportunités

d'accompagner des projets d'interconnexion électrique discutés au niveau du Pool Énergétique de l'Afrique de l'Est (*East African Power Pool*). Enfin, le Groupe cherchera à augmenter l'accès, pour les populations éloignées des réseaux électriques, à une **énergie de source renouvelable** : développement de mini-réseaux viables économiquement pour les villes et les bourgs denses non connectés aux réseaux nationaux, et déploiement de **solutions solaires** individuelles dans les zones hors réseau (Ouest Kenya, Ouest Ouganda, Éthiopie).

Dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement, en complément de l'appui traditionnel à la réhabilitation de réseaux d'eau et à la réalisation d'infrastructures d'adduction d'eau potable, l'emphase sera mise sur le financement d'infrastructures d'assainissement. Celui-ci constitue en effet un levier important de **protection de la biodiversité**, mais également **d'adaptation au changement climatique**, permettant la **protection des ressources en eau** dans un contexte de stress hydrique, ainsi que la diminution de la prévalence des maladies hydriques, justement exacerbées par l'augmentation des températures. Au-delà des financements d'infrastructures, l'AFD veillera au renforcement de capacités et au transfert de compétences, indispensables pour la pérennité des investissements.

Enfin, parce que ce sont des accélérateurs du développement économique et des vecteurs d'équité, l'AFD appuiera la connectivité numérique et le désenclavement des territoires par le soutien aux projets d'infrastructures numériques ainsi que ferroviaires et routières¹⁰, **selon des standards environnementaux et sociaux ambitieux**, tout en faisant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

¹⁰ Le recours aux PPP sera encouragé : les entreprises françaises ont un réel avantage comparatif sur ce segment.

2.1.2 L'accompagnement à l'investissement dans les villes durables et inclusives

Si l'Afrique de l'Est affiche le taux d'urbanisation le plus faible parmi les régions d'Afrique (27 % contre 42 % en moyenne sur le continent), la dynamique d'urbanisation est plus forte qu'ailleurs (4,6 % de croissance urbaine) et concerne aussi bien les capitales de la sous-région que les villes secondaires de pays comme l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie ou l'Ouganda. Cette urbanisation rapide induit une pression sur l'accès aux services essentiels, de sorte que les villes deviennent le creuset des inégalités, plus marquées qu'en milieu rural. À ces maux viennent s'ajouter les problématiques sanitaires et environnementales liées à la gestion des déchets solides et liquides et à la qualité de l'air et de l'eau, ainsi que la nécessaire **maîtrise des trajectoires d'émissions de CO₂**. La France dispose d'une offre d'excellence dans chacun des domaines de la ville durable. En s'appuyant sur ce savoir-faire, les actions de l'AFD porteront sur les axes suivants : le développement d'outils de planification stratégique participative, notamment via le numérique ; le financement de **systèmes de mobilité bas-carbone** (via *l'Initiative Mobilise Your City*) ; l'amélioration de la gestion des déchets et des problématiques de drainage urbain ; le soutien à l'amélioration et à l'intégration des quartiers précaires ; le renforcement de l'accès à un logement décent pour tous ; et l'appui à l'**efficacité énergétique** des infrastructures (éclairage, bâtiments). Le groupe AFD saisira les opportunités permettant d'appuyer l'entrepreneuriat social et féminin pour la gestion des infrastructures urbaines (notamment petits opérateurs privés et autres innovations financières).

2.1.3 La gestion des ressources naturelles et la protection de la biodiversité

La région abrite des zones arides et semi-arides dans lesquelles les difficultés d'accès à l'eau sont déjà à l'origine de nombreux conflits. Ces tensions sont de plus en plus fortes, sous l'effet de l'augmentation de la demande, de la dégradation des masses d'eau d'Afrique équatoriale (en particulier du Lac Victoria) et des sécheresses persistantes, elles-mêmes amplifiées par le changement climatique. La région abrite par ailleurs de grandes réserves de biodiversité et de forêts, menacées, alors qu'elles rendent d'importants services aux populations locales et dans la lutte contre le changement climatique. Ces espaces constituent des lieux de rivalités entre populations d'éleveurs, de nomades et d'agriculteurs.

Le Groupe se mobilisera notamment pour : la mise en place de cadres de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau « GIRE », avec l'appui d'acteurs tels que l'IRD, le CIRAD ou le Réseau International des Organismes de Bassin (par exemple sur les bassins versants du Lac Tanganyika, du Lac Victoria, ou du bassin du Nil en lien avec l'IBN) ; l'appui à l'élaboration de politiques régionales sur la **protection de la biodiversité et des communs naturels** avec les institutions régionales comme l'EAC en capitalisant sur le savoir-faire d'Expertise France ; la gestion des aires naturelles protégées terrestres et marines et le renforcement de la **connectivité écologique**, y compris au niveau régional ; l'appui aux mesures **d'adaptation au changement climatique** ; et la promotion de **solutions digitales innovantes en faveur de l'environnement** (solution *community-based*, *IT monitoring*, etc.). L'AFD veillera à associer les acteurs étatiques, acteurs de la société civile et populations locales et à intégrer une approche sensible au genre.

L'AFD appuiera également des projets s'intégrant dans la dynamique « Une seule Santé », faisant le lien entre santé humaine, animale et santé des écosystèmes, étroitement liées et pouvant donner lieu à l'émergence de pathogènes et maladies à potentiel épidémique.

2.2. PRIORITÉ 2 : ACCOMPAGNER LA DIVERSIFICATION ET L'INTÉGRATION DES ÉCONOMIES

Le soutien à la diversification et l'intégration des économies a pour objectif d'impulser un développement plus soutenable et plus inclusif. Cette transformation permettra en effet de renforcer la création de valeur et de diversifier les exportations en capitalisant sur les atouts des pays. Elle favorisera la création d'emplois plus productifs et rémunérateurs. Ses principaux leviers seront : le renforcement des capacités de la puissance publique à exercer un rôle de régulation et d'incitation dans la sphère économique, la création d'un environnement propice au développement du secteur privé¹¹, l'accroissement de la valeur ajoutée produite localement et l'élargissement des échanges commerciaux au sein de la région. Dans cette optique, les axes suivants seront poursuivis :

2.2.1 Le soutien à la transformation structurelle des économies par l'accompagnement des acteurs économiques

À travers la région, le financement du développement par recours à l'endettement public atteint ses limites. L'enjeu sera désormais de renforcer l'État dans son rôle de régulateur et d'agent économique tout en créant les conditions propices à l'essor d'un secteur privé performant.

Pour ce qui concerne le secteur public, il s'agira d'accompagner les États vers une **gouvernance publique plus efficace** par le recours à l'assistance technique, notamment avec Expertise France. Les actions viseront à accompagner les réformes des finances publiques engagées par les pays, afin d'une part de contribuer à une mobilisation accrue des recettes domestiques qui restent faibles dans la région (15 % du PIB en moyenne) et d'autre part d'agir sur les principaux goulots d'étranglement limitant la performance de la dépense publique (allocation stratégique des ressources, commande publique, exécution et contrôle de la dépense). L'amélioration de la gestion de la dette publique fera également l'objet d'une attention particulière afin de renforcer sa durabilité. Les actions viseront également le renforcement du rôle de régulateur de l'État (État-actionnaire, collectivités locales, entreprises publiques, banques de développement, autorités de régulation) et l'adoption de mesures en faveur de l'investissement (climat des affaires, appui aux unités de Partenariats Publics Privés « PPP ») pour améliorer la contribution du secteur

privé au financement de l'économie. En contribuant à la consolidation du cadre normatif, ces actions permettront de positionner le dialogue entre la France et les pays concernés à un niveau stratégique et non plus uniquement sectoriel. Par ailleurs, l'expérience française en matière de gouvernance économique et financière est largement plébiscitée dans des pays désireux de s'ouvrir à d'autres modèles de gouvernance.

Sur le volet secteur privé, l'accent sera mis sur le soutien à **l'entrepreneuriat, notamment féminin, et à l'innovation**, y compris en direction de la jeunesse. Il s'agira par exemple de tirer parti du dividende numérique, en favorisant l'émergence de startups innovantes à fort impact social, et la multiplication des écosystèmes numériques. Une attention particulière sera ainsi portée à la professionnalisation des structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant. Afin de renforcer **l'accès aux financements** pour les PME, l'AFD travaillera également à la mise en place de cadres incitatifs à l'innovation financière avec les banques centrales, et l'effort de Proparco sera dirigé vers l'accompagnement des fonds d'investissement et des institutions financières impliquées sur ce segment, en écho à l'initiative Choose Africa qui vise à accélérer la croissance des PME africaines.

2.2.2 L'appui au renforcement local des chaînes de valeurs

La croissance de la demande, en particulier en milieu urbain, représente des opportunités de **création de richesses et d'emplois** pour les acteurs impliqués dans l'amont et l'aval de la production, notamment dans le secteur agro-alimentaire. Le développement de **systèmes agropastoraux et alimentaires sains, résilients et durables**, économiquement viables, et plus à même de satisfaire la demande, s'avère nécessaire pour renforcer la **sécurité alimentaire** et la nutrition au niveau régional. Une transformation sectorielle s'impose, pour évoluer d'une agriculture de subsistance – marquée par des sols dégradés, l'absence d'irrigation et d'accès aux intrants, et des niveaux inadéquats de mécanisation – vers une agriculture familiale productive, **résiliente aux changements climatiques, respectueuse de l'environnement et de la biodiversité**, et assurant pour tous l'accès à une alimentation saine. L'AFD renforcera les infrastructures dans les territoires ruraux (pistes, irrigations)

¹¹ Le climat des affaires est très peu favorable dans la région en dehors du Kenya.

et accompagnera les politiques publiques multisectorielles de **soutien au secteur productif** (standards en termes de qualité et de pratiques agricoles, stabilité des prix, création d'infrastructures en milieu rural, normes de traçabilité, ...) selon une approche intégrant les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes et les enjeux environnementaux. Par ailleurs, en complément des activités de structurations de filières portées par l'AFD, Proparco apportera ses financements aux acteurs du secteur privé impliqués tout au long des chaînes de valeurs : services de transformation et activités manufacturières (coton en Tanzanie, industrie sucrière au Kenya et en Ouganda, industrie textile en Éthiopie, etc.) ; acteurs logistiques ; entreprises pourvoyeuses d'intrants ; entités facilitant l'accès au marché (grossistes, agrégateurs, etc.) ; en prêtant attention aux impacts environnementaux de ces activités. Enfin, dans une logique de renforcement des systèmes agropastoraux, pierre angulaire des chaînes de valeurs, l'accent sera mis sur la recherche et la mise à l'échelle de **solutions agro-écologiques** ; le renforcement des performances agricoles par le biais des innovations digitales (outils de prévision, plateforme de formation digitale, ...) ; l'accès au crédit pour les agriculteurs et éleveurs familiaux ; l'appui aux programmes de santé animale ; la lutte durable contre les ravageurs des cultures (criquets pèlerins ou autres) ; la formation et le conseil agricoles ; et l'amélioration des données existantes sur les milieux agricoles et l'occupation des terres.

2.2.3 La densification de l'intégration régionale

La vitalité du secteur privé et la vigueur des investissements directs étrangers, notamment français, seront fonction de la taille des marchés et de la dynamique des échanges entre pays de la sous-région¹². Ainsi, le fonctionnement efficient d'un marché aussi vaste que celui de l'Afrique de l'Est sera porteur de croissance et synonyme de création d'emplois. En particulier, une meilleure imbrication des échanges entre la Corne de l'Afrique et les pays de l'EAC, à travers le développement du corridor Kenya-Éthiopie, augmentera l'attractivité de la zone, contribuera à la bonne performance des entreprises implantées localement¹³, et constituera un accompagnement vers la mise en œuvre de la **zone de libre-échange continentale africaine** (ZLECAf). Dans cette optique, le groupe AFD appuiera des initiatives destinées à densifier les échanges commerciaux au sein de la région après s'être assuré que ces initiatives sont **compatibles avec les ODD et l'Accord de Paris**. L'AFD ciblera notamment : les projets d'infrastructures facilitant l'accès aux marchés (nationaux, régionaux, internationaux) ; les programmes d'amélioration de l'environnement commercial (élaboration de normes et standards, renforcement de règles de concurrence, opérationnalisation de mécanismes de règlement des conflits, ...) ; et les projets de renforcement de la compétitivité des entreprises (création de clusters logistiques, soutien aux coopératives). Ces actions seront menées en partenariat avec les acteurs régionaux disposant d'un savoir-faire en la matière et en coordination avec les institutions régionales telles que l'EAC, l'IGAD¹⁴ ou toute autre communauté économique régionale (SADC¹⁵, CEPGL¹⁶, ...). Le renforcement des pratiques des principales **institutions régionales** sera également au cœur des interventions de l'AFD.

¹² Actuellement, les intérêts nationaux et la tendance à l'installation de barrières non-tarifaires entravent le développement de l'EAC. Le commerce intrarégional a ainsi décliné de 31 % entre 2013 et 2017.

¹³ Pour la France, il s'agit par exemple de Peugeot, Décathlon, Yves Rocher, BGI Castel et l'Oréal.

¹⁴ « Intergovernmental Authority on Development » (IGAD) qui comprend 7 pays : Djibouti, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan, Soudan du Sud et Ouganda.

¹⁵ « Southern African Development Community ».

¹⁶ « Communauté économique des Pays des Grands Lacs ».

2.3. PRIORITÉ 3 : RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE, PROTÉGER LES POPULATIONS ET SOUTENIR LA JEUNESSE

Il ne saurait y avoir de développement durable sans prise en compte des aspirations des individus, des peuples, et sans compréhension des tensions à l'œuvre au sein des sociétés. La région Afrique de l'Est est marquée par des indices de développement humain particulièrement faibles, des écarts sociaux importants y compris des inégalités de genre, et des déplacements de populations qui constituent des facteurs de fragilités et de déstabilisation.

Le Groupe fait de la cohésion sociale et de la protection des populations le troisième de ses objectifs principaux dans la zone. Il s'attachera à développer une offre de santé et d'éducation de qualité, abordable et accessible aux groupes les plus vulnérables, avec une **attention particulière portée aux femmes et à la réduction des inégalités en matière de genre** dans la région. Il accompagnera l'accès à l'emploi et l'inclusion financière, avec une attention particulière portée à l'inclusion des populations les plus vulnérables et marginalisées. Le Groupe appuiera les institutions et initiatives cherchant à stimuler les solidarités, à favoriser la coexistence des différents groupes sociaux sur le plan national et à **faciliter l'intégration des populations déplacées**. Le traitement de ces aspects passera par les trois priorités suivantes.

2.3.1 L'accès à un emploi décent, via la formation et l'inclusion financière

Cette priorité concerne particulièrement la jeunesse, principale victime du chômage dans la région. Ce dernier s'explique en partie par le manque de qualification des jeunes, le système d'éducation ne leur permettant pas suffisamment de disposer des compétences cognitives, techniques, et sociales nécessaires pour être employables.

L'AFD s'attachera donc à favoriser l'émergence de systèmes de formation en adéquation avec les besoins du marché du travail. Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la promotion de l'orientation des jeunes filles et des femmes vers les formations professionnelles et l'enseignement des sciences et des technologies. En cohérence avec la priorité mise sur les chaînes de valeur agro-alimentaires, et en lien avec l'exode rural des jeunes issus de familles d'agriculteurs, une attention particulière sera donnée aux dispositifs de formation professionnelle agricole et agro-industrielle.

L'accent sera par ailleurs mis sur le soutien aux universités affichant de bonnes performances en matière d'employabilité, afin d'augmenter les capacités d'accueil et la qualité de l'offre, et sur le financement de centres de formation et de centres d'excellence en partenariat avec des structures françaises d'enseignement. De plus, le financement d'acteurs du secteur privé sera recherché. Ainsi, en matière d'éducation supérieure, Proparco se focalisera sur les opérateurs proposant une éducation de qualité, des frais de scolarité abordables et une taille critique suffisante pour répondre à la demande sous-servie des classes moyennes, et encouragera le développement de stratégies et politiques plus inclusives de ces structures. L'accent sera également mis sur l'**autonomisation économique des femmes**, en partenariat avec les bailleurs positionnés sur l'**entrepreneuriat féminin**. Par ailleurs, afin de favoriser l'émergence d'activités génératrices de revenus, l'AFD soutiendra les institutions financières inclusives agissant en faveur de l'accès aux systèmes financiers pour les populations vulnérables ou en situation d'exclusion. Elle soutiendra également les modèles de finance digitale susceptibles de favoriser l'accès des populations exclues aux systèmes financiers.

2.3.2 L'accès aux services de santé et de protection sociale

Dans un contexte de fort déséquilibre entre l'offre et la demande de services de santé, aggravé par le manque de moyens publics, l'AFD se focalisera sur le renforcement des systèmes de santé via le financement d'acteurs privés ayant une taille critique pour permettre des économies d'échelle. Cela permettra notamment de renforcer l'offre de soins de santé à un coût abordable, ainsi que la création de plateformes de santé innovantes permettant de réduire les inégalités d'accès aux soins (e-santé, accès aux médicaments, etc.). Une attention particulière sera portée sur les enjeux de santé sexuelle et reproductive dans un objectif double d'accompagnement des trajectoires démographiques et de **promotion de l'égalité femmes-hommes**. Par ailleurs, l'AFD appuiera le renforcement des systèmes de tests et d'accréditation pour lutter contre les médicaments contrefaits (10 % des médicaments en Afrique) et Proparco veillera à s'assurer de l'accessibilité et de la qualité des offres de soins financés. Enfin, alors qu'une

majeure partie de la population travaille dans le secteur informel, l'AFD appuiera les politiques nationales de **protection sociale** et soutiendra les régimes assurantiels solidaires (couverture maladie universelle, filets sociaux...). L'expertise française sur ces différents sujets pourra être mobilisée notamment à travers Expertise France, en capitalisant sur des bonnes pratiques existantes dans la région (extension du système de retraite universelle expérimenté au Kenya, programmes de soutien à la sécurité alimentaire et à l'emploi garanti en Éthiopie, etc.). Par ailleurs, le Groupe cherchera à développer une approche intégrée sur des risques sanitaires en incluant les questions de prévention sanitaire et de sensibilisation à l'hygiène dans les projets conduits, notamment ceux touchant à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

2.3.3 Le soutien à l'insertion des populations vulnérables et aux activités d'inclusion sociale

Dans une région marquée par des flux majeurs de déplacements de populations liés aussi bien aux conflits prolongés qu'aux épisodes climatiques extrêmes, et située ainsi à la croisée de plusieurs routes migratoires (route intra-régionale, route vers l'Afrique australe, route vers les pays

du Golfe), l'AFD s'engagera à renforcer les facteurs de **résilience des populations vulnérables**, et cherchera en particulier à mettre en place des actions au profit de l'intégration des populations déplacées dans le domaine de l'emploi, de la formation, de la santé, et travaillera à l'amélioration de la gouvernance régionale des migrations.

L'AFD sera également un partenaire de proximité dans la région et appuiera les vecteurs de mixité sociale que sont le sport et la culture : facteurs d'intégration, ils permettent de créer du lien social et la rencontre de groupes antagonistes. **Il est important que tous les publics puissent en bénéficier.** L'accent sera mis sur l'intégration d'installations multisports pérennes dans les projets de développement urbain, en particulier dans les quartiers défavorisés, et l'intégration de composantes « sport » dans des projets de soutien à l'éducation, notamment auprès des jeunes déscolarisés ou en difficulté, et des jeunes filles. Dans le cadre du mandat de l'AFD sur les Industries Culturelles et Créatives, et en capitalisant sur les savoir-faire d'Expertise France, pourront être appuyés des projets de soutien à l'entrepreneuriat culturel, de renforcement des capacités des acteurs de la filière culturelle, et d'appui aux politiques culturelles en lien avec le développement et la promotion du français.

2.4. ENJEUX TRANSVERSAUX ET ACCÉLÉRATEURS

En lien avec ses priorités d'action, l'AFD veillera à ce que chacune de ses interventions intègre certains enjeux transversaux. Ainsi, dans le cadre de son engagement 100 % Lien Social, le Groupe s'assura que toutes ses activités contribuent à **renforcer le lien social** entre les populations et entre les territoires, et à **promouvoir l'égalité femmes-hommes**.

Le Groupe s'assurera également que chaque financement accordé soit **100 % compatible avec les engagements de l'Accord de Paris**, c'est-à-dire qu'il contribue ou, a minima, qu'il n'affaiblit pas les efforts fournis vers un développement durable, bas carbone et résilient. Il s'attachera à maximiser les **bénéfices pour le climat** de chacune de ses interventions, autant **en terme d'atténuation que d'adaptation au changement climatique**.

2.4.1 Le rôle central du numérique et de l'innovation

L'innovation technologique, et en particulier le numérique, est un facteur de création de richesses et permet de concevoir de nouvelles solutions pour le développement durable. Le groupe AFD entend favoriser l'émergence de **solutions innovantes** dans ses activités, en capitalisant sur le riche terreau entrepreneurial de la région, notamment au Kenya et au Rwanda. Le groupe AFD fera du **numérique** un puissant **levier pour accélérer l'atteinte de ses objectifs stratégiques**, en capitalisant notamment sur la riche expérience d'Expertise France. Il intégrera une dimension numérique dans l'ensemble de ses secteurs d'intervention, et soutiendra tout particulièrement le **numérique au service du climat** (*green techs*) et des enjeux sociaux, en proposant par exemple de combler le retard de la région en matière d'état civil et d'identification numérique. Pour contribuer à l'accès de tous à Internet, il visera à **réduire les fractures numériques** en favorisant une connectivité universelle par le renforcement des infrastructures numériques. Il contribuera également au développement d'un **marché unique du numérique** dans la région, en appuyant la définition de stratégies et cadres réglementaires ambitieux.

2.4.2 Une approche résolument partenariale

L'AFD ambitionne de bâtir **chacune de ses opérations sur une approche partenariale**¹⁷, dans le souci d'accroître l'efficacité et l'impact de ses opérations. Ainsi, troisième bailleur à se doter d'une stratégie régionale en Afrique de l'Est après l'USAID et la Banque Africaine de Développement, le groupe AFD veillera à s'inscrire en synergie avec les interventions de ces partenaires financiers régionaux, en capitalisant sur sa large gamme d'instruments, sur la pluralité de l'offre Groupe et la mise en œuvre d'un continuum d'activités Expertise France-AFD-Proparco, sur la richesse de l'expertise française au sein de l'Equipe France et sur un réseau diplomatique fort.

Des partenariats à visée opérationnelle seront noués auprès des acteurs majeurs identifiés dans la région tels que les organisations régionales (IGAD, EAC), les représentants du secteur privé à dimension régionale (*Trademark East Africa*, associations professionnelles) et les organisations de la société civile et autres *think-tanks*.

2.4.3 Enjeux transfrontaliers

La situation géographique particulière de la zone, qui comprend la **région des Grands Lacs** et partage une **frontière commune avec le Sahel**, et dont une partie de la façade maritime la rattache aux **pays de l'Océan Indien**, milite pour un renforcement des échanges avec les structures transfrontalières de la sous-région intégrant les sous-régions voisines, afin de coordonner la réponse sur les enjeux transfrontaliers (par exemple avec la Commission du Bassin du Lac Victoria, la Commission de l'Océan Indien, la CEPGL, la Commission du Bassin du Lac Tchad, la Communauté Economique des États d'Afrique Centrale, l'Initiative du Bassin du Nil, etc.).

¹⁷ Le réflexe partenarial consistera à systématiser la recherche de complémentarités avec nos partenaires sur nos axes stratégiques communs (partage d'expérience, plaidoyers, co-financement, études, ...)

3.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES ET MODALITÉS D'INTERVENTION

L'AFD est attentive à la capacité d'endettement de ses contreparties et, comme acteur du développement, se refuse à contribuer au surendettement de celles-ci. La très forte dynamique d'endettement de plusieurs pays de la zone ces dernières années laisse entrevoir une baisse progressive des interventions sous forme de prêts souverains, principal outil financier mobilisé jusqu'alors. La large gamme d'instruments de l'AFD offre cependant des alternatives : une **approche pédagogique** à l'égard des États ainsi que le renforcement des **capacités des entreprises publiques** seront nécessaires pour développer le potentiel lié aux financements en prêt non souverain.

Sur le soutien au secteur privé, le recours aux **outils de mixage**, dans une approche Groupe (subvention AFD, outils de coopération européenne, Fonds Vert), permettra de renforcer l'impact des opérations et de soutenir et mobiliser des investissements privés sur des initiatives aux profils de risques plus élevés. Les investissements en fonds

propres pourront, de plus, être accélérés dans la région et des efforts seront déployés pour capter l'investissement privé : appui aux réformes réglementaires, soutien aux unités PPP, mise en place de systèmes de rehaussements de crédit et de garanties de paiement public, etc.

En outre, l'AFD s'attachera à intensifier la qualité du **dialogue de politique publique** avec les États, en y adossant, lorsque cela est pertinent, des **prêts de politiques publiques** en accompagnement des **réformes structurelles** initiées par ces derniers.

Enfin, la nécessité d'améliorer la réalisation des projets, et de ce fait le niveau des versements, conduira le Groupe à ajuster ses modalités d'intervention. À ce titre, une attention particulière sera portée à la **maturité** ainsi qu'à la **structuration** des projets soumis à ses instances de décision.

The background features several overlapping, thin green circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The lines are solid green and vary in opacity, with some appearing more prominent than others.

4.

ANNEXES

ANNEXE 1. ENJEUX RÉGIONAUX

1.1 Une stabilité à consolider

La région est soumise à une série de transitions : en sus du processus de paix initié entre l'Erythrée et l'Éthiopie, la transition politique soudanaise issue de la révolution représente un réel enjeu de stabilité pour la région mais également pour le Sahel, région frontalière. D'autre part, les conflits qui sévissent notamment au Soudan du Sud, en Éthiopie et en Somalie, et sur le flanc Ouest de la région (RDC, Tchad) constituent des facteurs de déstabilisation permanents et se traduisent par des flux majeurs de déplacements de populations. La région compte ainsi près de 5 millions de réfugiés et 10 millions de déplacés internes (dont 3 millions en Éthiopie). Le Soudan du Sud totalise à lui seul plus de 4 millions de personnes déplacées. L'enjeu pour les principaux pays d'accueil de réfugiés que sont le Kenya, l'Éthiopie et l'Ouganda est d'accueillir ces déplacés sans compromettre leur propre stabilité, dans un contexte de sous-financement des programmes humanitaires¹⁸. Par ailleurs, la région abrite un foyer d'islamisme radical armé – le groupe terroriste El Shabbab – qui représente une sévère menace sécuritaire. Enfin, la Corne de l'Afrique, par sa façade maritime, constitue un axe stratégique à la croisée des routes commerciales maritimes reliant l'Europe à l'Asie via le canal de Suez, et le Moyen Orient à l'Afrique australe via l'Océan Indien, et se trouve ainsi au cœur de rivalités entre États.

1.2 Des modèles de croissance à soutenir

La forte croissance observée récemment a majoritairement reposé sur des investissements publics destinés à la réalisation de grands travaux d'infrastructures, le tout financé sur endettement extérieur souvent non soutenable en raison de la faible mobilisation des ressources domestiques. La libéralisation de l'économie éthiopienne a également permis à ce pays de devenir un champion mondial en termes de croissance économique¹⁹. La dynamique d'endettement des pays de la région apparaît cependant forte. Seuls deux pays présentent encore un risque faible en terme d'analyse de viabilité de la dette (classement FMI) : l'Ouganda et la Tanzanie. L'émergence de créanciers

bilatéraux non membres du Club de Paris, notamment la Chine, a fortement contribué à cet endettement. L'Éthiopie et le Kenya sont ainsi les 2^e et 3^e pays d'Afrique les plus endettés envers la Chine, après l'Angola²⁰. Or, les besoins de financements extérieurs sont très importants en Afrique de l'Est (aussi bien en zone EAC que dans la Corne de l'Afrique) : le déficit courant se situe en moyenne autour de 7 %, parmi les plus élevés du continent (5 % en moyenne en Afrique). Le financement du développement et le maintien des taux de croissance seront ainsi primordiaux pour la région.

1.3 Un dividende démographique qui creuse les inégalités

Bien que l'augmentation du PIB par habitant de ces dernières années ait permis une nette diminution de la pauvreté, celle-ci demeure prédominante puisque 40 % de la population régionale vit encore sous le seuil de pauvreté²¹. Le niveau de PIB par habitant (849 euros) reste très inférieur à la moyenne africaine (1537 euros). De même, la croissance ne s'est pas accompagnée de créations d'emplois en nombre suffisant pour réduire un niveau de chômage très élevé, en particulier chez les jeunes où il atteint les 24 % dans un pays comme le Kenya. Or, dans un contexte où l'âge médian est inférieur à 19 ans, il est essentiel que la région puisse tirer profit de son dividende démographique en donnant à la jeunesse accès au marché du travail. Par ailleurs, les Indices de Développement Humain (IDH) sont particulièrement faibles avec des classements mondiaux allant de 142 pour le Kenya à 187 pour le Soudan du Sud, sur 190 pays. Enfin, si la zone affiche un niveau relativement homogène en matière d'inégalités de revenus, avec un coefficient de Gini estimé à 0,4, cet état masque mal des inégalités plus prononcées en matière de genre²² (mariages forcés, grossesses précoces, mutilations génitales et violences sexuelles y sont courantes), ainsi qu'au plan territorial puisque ces inégalités s'accroissent en milieu urbain, dans un contexte d'urbanisation particulièrement dynamique, accentuant les difficultés d'accès des couches sociales les plus vulnérables aux services essentiels.

¹⁸ L'Ouganda accueille 1,2 million de réfugiés, le Kenya 471 000 et la Tanzanie 349 000 (Norwegian Refugee Council, 2019).

¹⁹ De l'ordre de 10 % par an en moyenne au cours de la dernière décennie.

²⁰ Selon l'Initiative de Recherche Chine Afrique (CARI).

²¹ En dehors du Kenya et de Djibouti, 9 pays de la région sont classés Pays à Faible Revenu par la Banque mondiale et seul le Kenya ne fait pas partie de la liste des Pays les Moins Avancés des Nations-Unies.

²² Selon l'Indice des Inégalités de Genre élaboré par les Nations Unies.

1.4 Des ressources naturelles sur lesquelles capitaliser pour une sécurité alimentaire renforcée

La région est dotée de nombreuses ressources naturelles (terres arables, bassins d'eau, énergies renouvelables), mais elle est très vulnérable aux aléas climatiques qui aggravent les catastrophes cycliques et menacent le rendement des sols et la conservation de la biodiversité. Les sécheresses persistantes sont accompagnées de diminutions de la production énergétique et de pertes de stocks alimentaires (cultures, bétails), entraînant une inflation des prix des denrées alimentaires. L'invasion de criquets pèlerins en Afrique de l'Est a des conséquences désastreuses, aggravant les crises alimentaires. La région constitue ainsi un épiceutre d'insécurité alimentaire et de malnutrition²³. La

zone possède pourtant un fort caractère agraire, ce secteur représentant 31 % du PIB contre 16 % pour l'Afrique subsaharienne, mais la faible productivité des systèmes agricoles constitue un défi de taille. Les rendements céréaliers régionaux sont faibles²⁴ et la croissance de la productivité agricole oscille autour de 1 %, bien en dessous de la croissance démographique de 2,5 %. Le manque d'opportunités dans le monde rural, où vit 73 % de la population régionale, pousse les jeunes à migrer vers les zones urbaines, suscitant des inquiétudes quant à la relève, dans un contexte de vieillissement de la population active rurale. Les communautés pastorales, représentant 10 % à 20 % de la Corne de l'Afrique, sont particulièrement vulnérables et sont souvent en proie à la violence, aux déplacements de population et aux activités marginales illicites.

²³ Rien qu'en Ethiopie, au Kenya, au Rwanda et en Tanzanie – où des données sont disponibles – 50,5 millions de personnes ont souffert de sous-alimentation sur la période 2017-2019, d'après le rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, publié conjointement par la FAO, le FIDA, le PAM, Unicef et l'OMS.

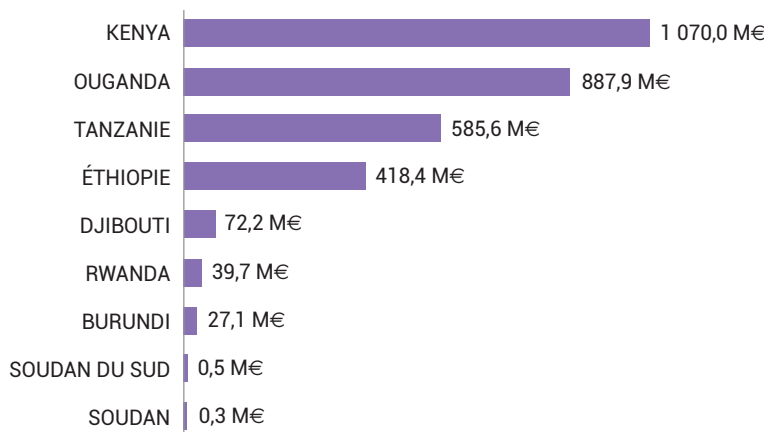
²⁴ 1,4 t/ha en Afrique de l'Est contre 8,6 t/ha en Amérique du Nord et 2,4 t/ha en Amérique latine.

ANNEXE 2. ACTIVITÉ DU GROUPE EN AFRIQUE DE L'EST ENTRE 2015 ET 2019

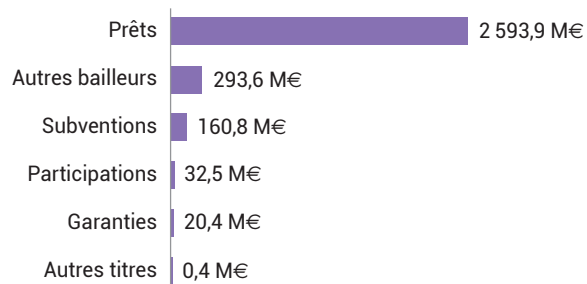
Bilan des activités du Groupe sur la période 2015-2019

Total autorisations	3 102 M€
Dont PROPARCO	412 M€
Total autorisations à co-bénéfices climat	1 203 M€
Total autorisations à co-bénéfices genre (2018-2019)	620 M€
Total du coût État mobilisé	241 M€
<hr/>	
Total versements	1 181 M€
Dont PROPARCO	228 M€

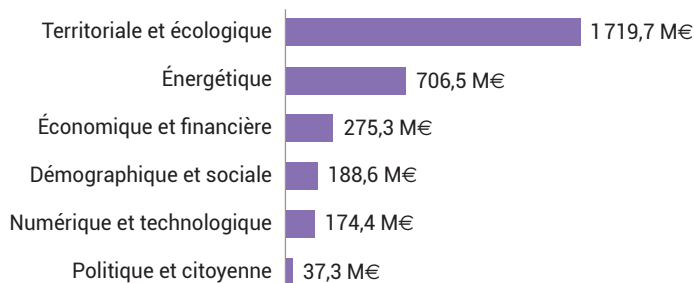
Autorisations du Groupe par pays 2015 à 2019



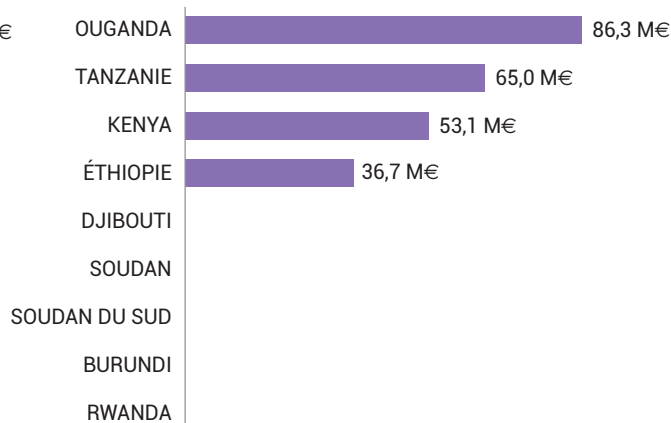
Autorisations du Groupe par instrument entre 2015 à 2019



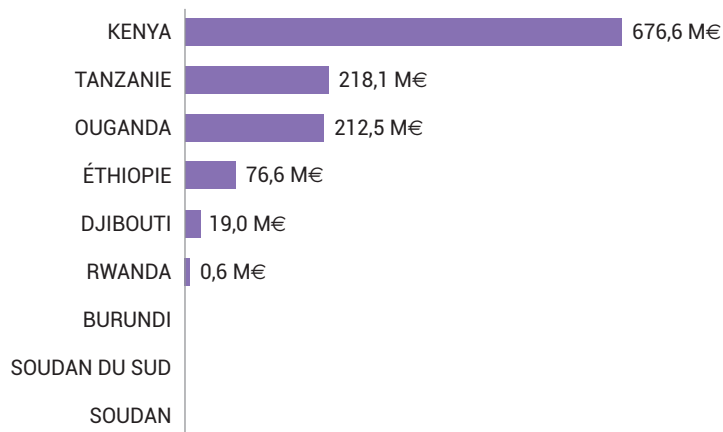
Autorisations du Groupe par « Transition » 2015 à 2019



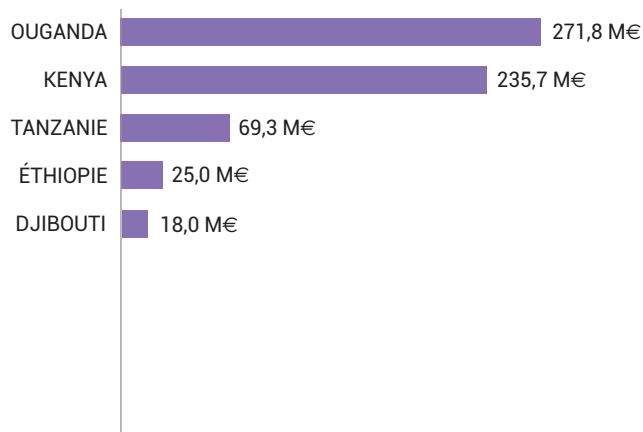
Coût-État mobilisé 2015 et 2019



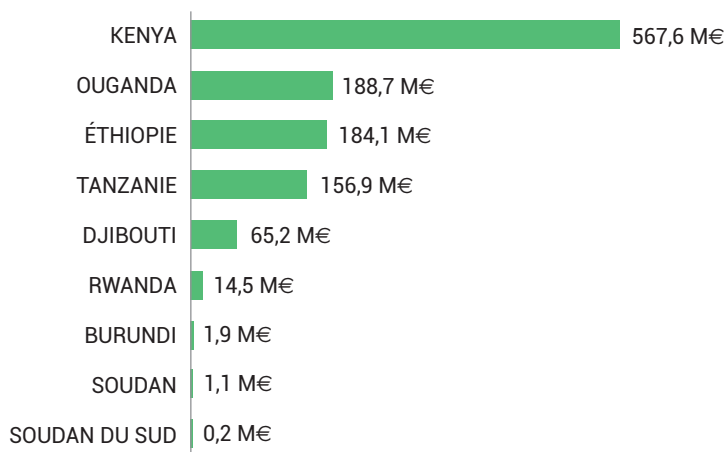
Autorisations à co-bénéfices climat 2015 à 2019



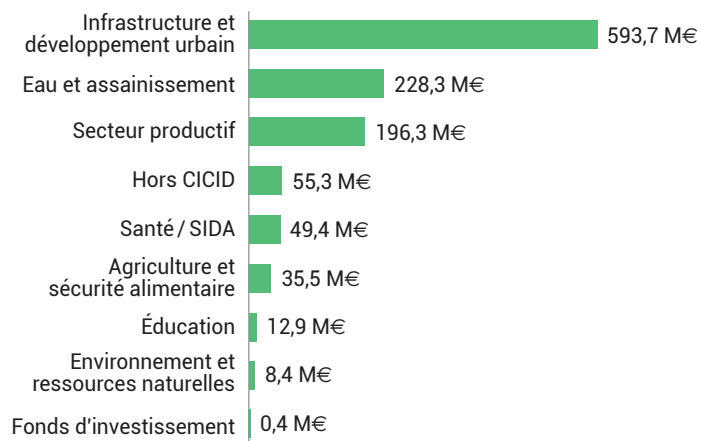
Autorisations à co-bénéfices genre 2018 à 2019



Versements du Groupe par pays 2015 à 2019

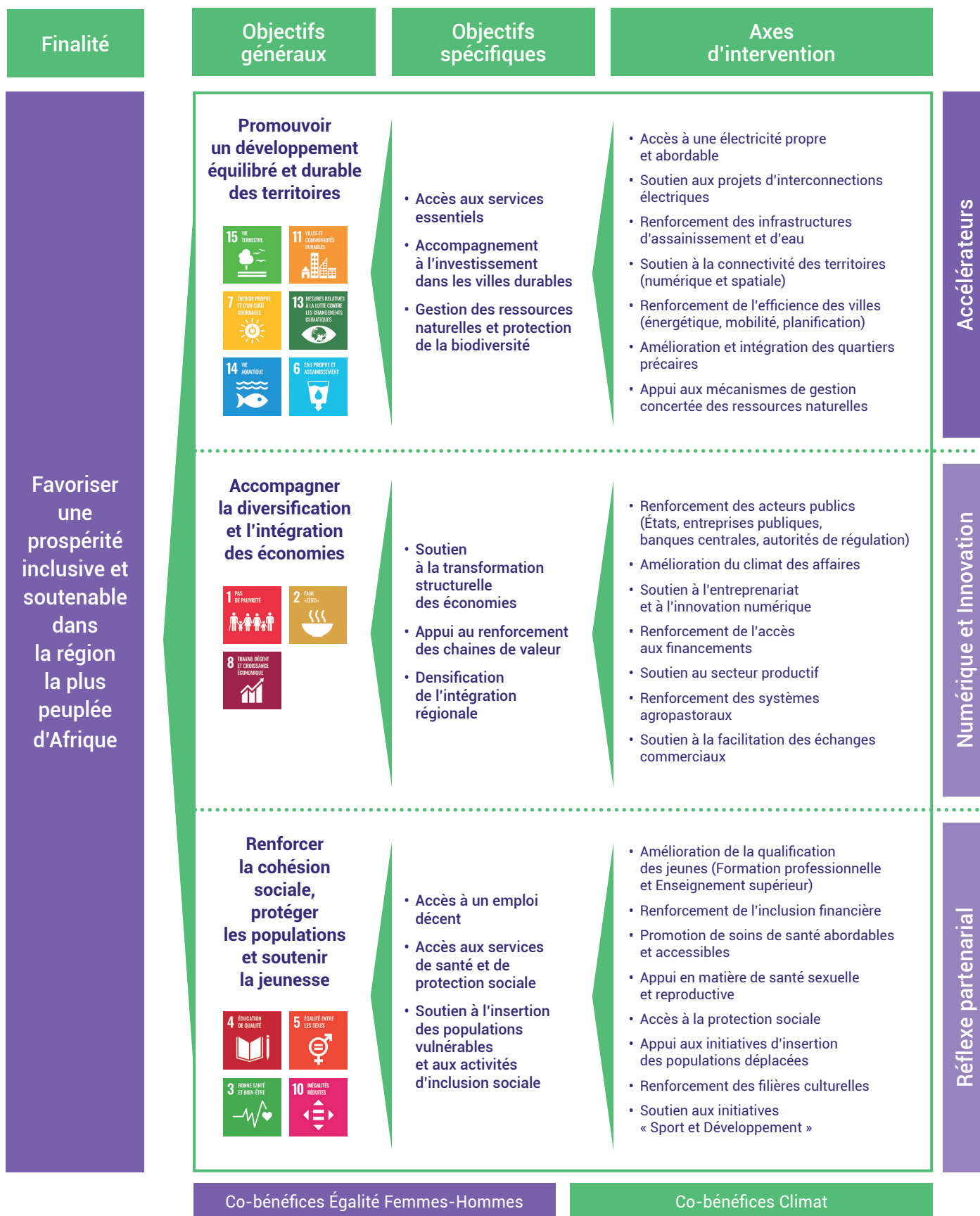


Versements du Groupe par secteur 2015 à 2019



Les projets multi-pays ne sont pas pris en compte dans cette annexe.

ANNEXE 3. CADRE LOGIQUE DE LA STRATÉGIE



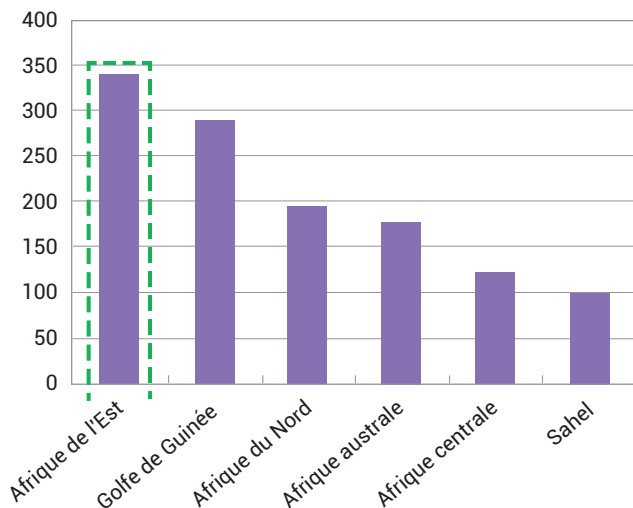
ANNEXE 4. PRINCIPAUX INDICATEURS PAYS

	Rwanda	Tanzanie	Kenya	Ouganda	Éthiopie	Burundi	Djibouti	Somalie	Soudan	Sud Soudan	Érythrée
Population (millions) (Source Nations Unies, 2017)	12,2	57,3	49,7	42,9	105	10,9	1	14,7	40,5	12,5	5,1
Taux de fertilité (Source Nations Unies, 2015-2020)	3,8	4,9	3,8	5,5	4,0	5,6		6,1		4,7	4,0
PIB/hab (\$) (Source FMI/WEO, 2017)	772	1034	1695	706	873	312	1988		1123	243	980
Taux de pauvreté (Source Banque mondiale/WDI,2017)	63,2	67,9	43,4	38	30,7	81	18,9		19,8		
Croissance du PIB réel (Source FMI/WEO,2017)	6,1	6	4,8	4,5	10,9	0	6,7	1,8	3,2		5
Dette publique (% PIB) (Source FMI/WEO, 2017)	40	37	54	40	54	52	32		122	63	131
Doing Business (Ranking sur 190) (Source Banque Mondiale,2019)		144	61	127	159	168	99	190	162	185	189
Indice de Gini (Source Banque mondiale/WDI)	0,45	0,38	0,41	0,43	0,39	0,39	0,44		0,35	0,46	
% accès à l'électricité (Source Banque mondiale/WDI)	29,3	32,8	56	26,7	42,9		51,8	29,9	38,5	8,9	46,7
% accès à l'eau potable (UNICEF,2017)	56,7	50,1	58,5	38,9	39,1	55,9	76,9	40,0	58,9	50,4	19,3
% de croissance des villes (Source Banque Mondiale, 2016)	2,8	5,3	4,3	5,8	4,7	5,7		4,2	3	4,2	
Part de l'Agriculture (% PIB) (Source BM/WDI,2016)	29,3	29,2	32,1	23,7	34,8	36,4	1,9		31,2		
Part de l'Industrie (% PIB) (Source BM/WDI,2016)	16,4	24,9	17,5	20,7	22,1	15,1	15,7		2,3		
Part des Services (% PIB) (Source BM/WDI,2016)	47,3	39,2	44,7	47,6	36,5	43,7	71,8		46,5		
Millions de personnes en insécurité alimentaire (Source OCHA,2017)			0,7	0,4	8	2,6	0,3	1,6	6,2	4,4	
% de la population en insécurité alimentaire (Source OCHA,2017)			0,05	0,04	0,07	0,26	0,22	0,28	0,07	0,47	
Gender Inequality Index (Ranking sur 160) (Source UNDP,2018)	85	130	137	126	121	114			139		
IDH (Ranking sur 189) (Source UNDP,2018)	158	154	142	162	173	185	172		167	187	179

ANNEXE 5. INDICATEURS COMPARÉS DES RÉGIONS D'AFRIQUE

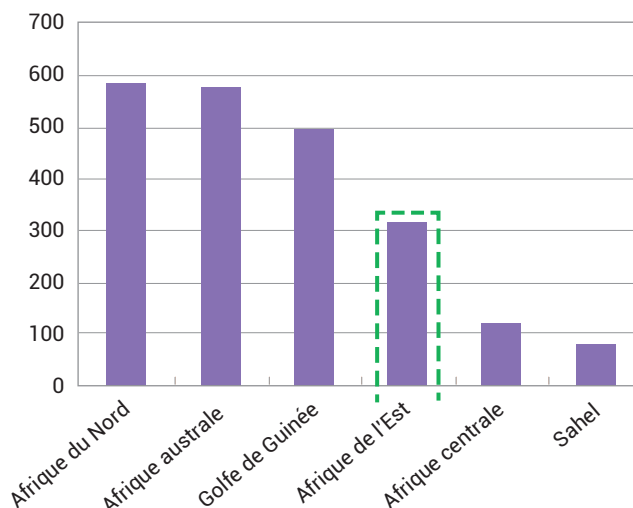
(2017, sauf mention contraire)

Taille de la population (en millions)



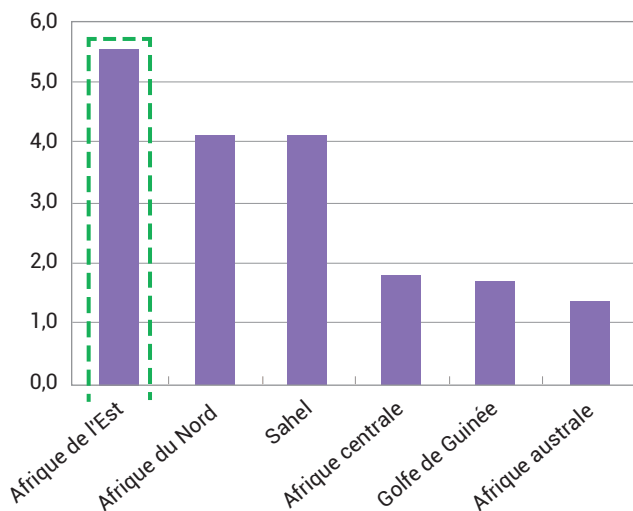
Source : Nations Unies.

Taille du PIB en valeur (en milliards d'USD)



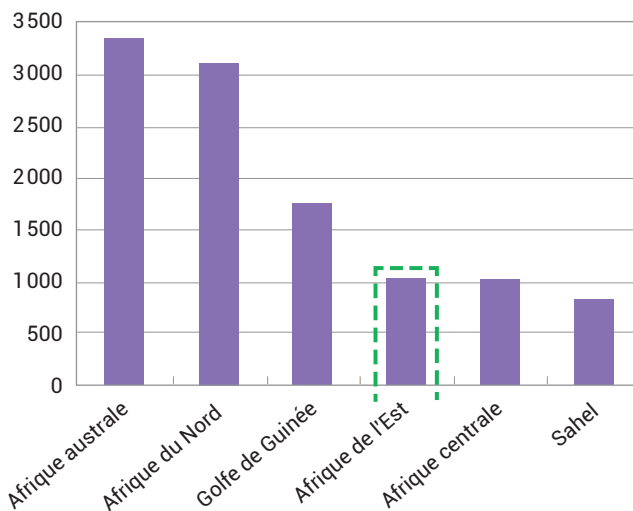
Source : FMI/WEO.

Croissance du PIB réel (en %) moyenne entre 2015 et 2017



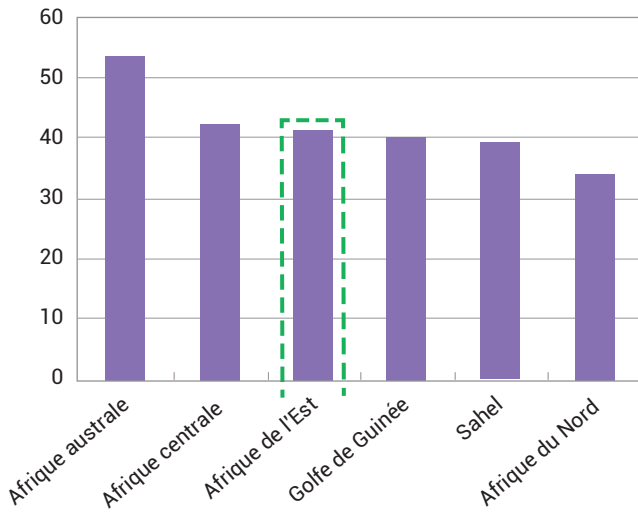
Source : FMI/WEO.

PIB/habitant (en USD)



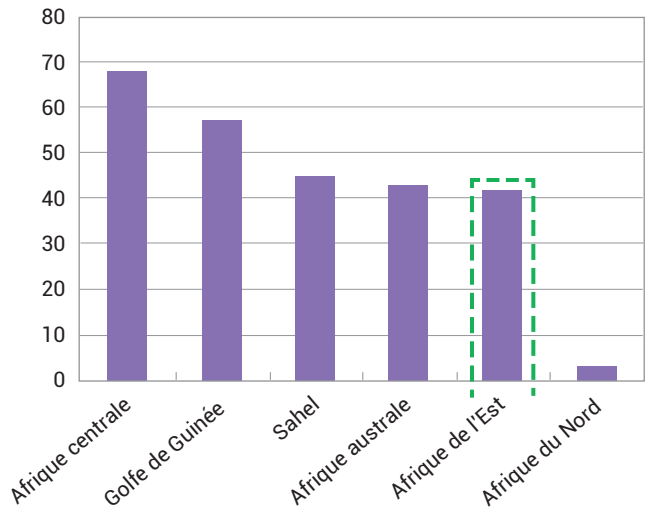
Source : FMI/WEO.

Indice de GINI



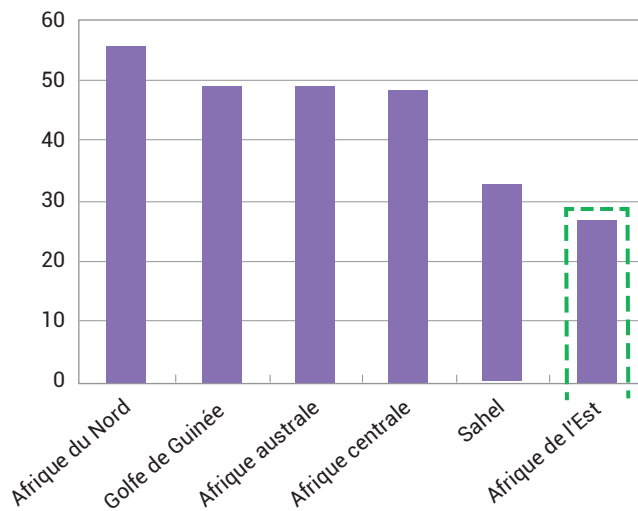
Source : Banque mondiale/WDI

Taux de pauvreté (%)



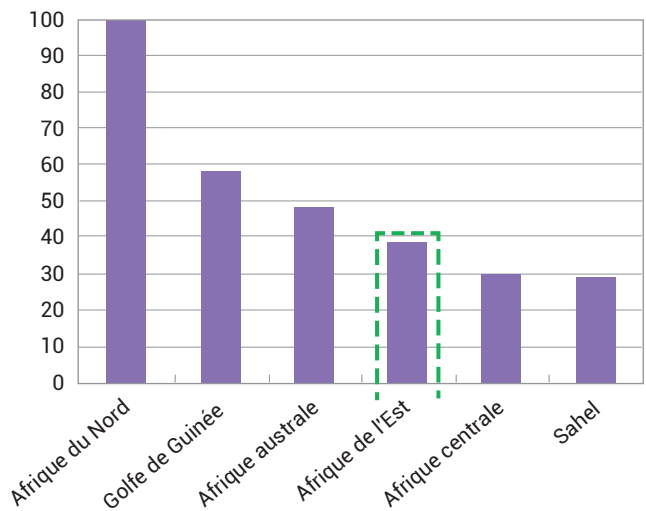
Source : Banque mondiale/WDI

Taux d'urbanisation (%)



Source : Banque mondiale/WDI

Accès à l'électricité (% population)



Source : Banque mondiale/WDI

LISTE DES SIGLES

AFD : Agence Française de Développement

CEPGL : Communauté économique des Pays des Grands Lacs

CICID : Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement

CIRAD : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

DRAE : Direction Régionale Afrique de l'Est

EAC : *East African Community*

FMI : Fonds monétaire international

GIRE : Gestion Intégrée de la Ressource en Eau

IBN : Initiative du Bassin du Nil

IDE : Investissements directs étrangers

IDH : Indice de Développement Humain

IGAD : Autorité intergouvernementale pour le développement

IRD : Institut de recherche pour le développement

ODD : Objectifs de développement durable

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petite ou moyenne entreprise

POS : Plan d'Orientation stratégique

RDC : République démocratique du Congo

SADC : *Southern African Development Community*

USAID : Agence des États-Unis pour le développement international

ZLECAF : Zone de libre-échange continentale africaine

Qu'est-ce que l'AFD ?

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr